Classé selon le SIMDUT 2015

## **SECTION 1: Identification**

#### 1.1. Identificateur du Produit

Nom Commercial ou Désignation: Chlorure de cobalt, 1.2%

Numéro de Produit: 2180

Autre Identification des Numéros de Produit: 2180-16, 2180-32, R2180000-F1A

#### 1.2. Utilisation Recommandée et Restrictions d'Utilisation

Réactif de laboratoire général

#### 1.3. Détails du Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

Compagnie: Ricca Chemical Company Adresse: 448 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

**Téléphone:** 888-467-4222

#### 1.4. Numéro de Téléphone d'Urgence (24 heures)

CHEMTREC (USA) 800-424-9300 CHEMTREC (International) 1+ 703-527-3887

Numéro de Produit: 2180 Page 1 de 15



# **SECTION 2: Identification des Dangers**

### 2.1. Classification de la Substance ou du Mélange

Pour le texte intégral des Mentions de danger et de mise en garde énumérées ci-dessous, voir la section 16.

		Mentions	
Classe de Danger	Catégorie	de Danger:	Conseils de Prudence:
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 1	H314	P260, P264, P280, P301+P330+P331,
			P303+P361+P353, P363, P304+P340, P310,
			P321, P305+P351+P338, P405, P501
Lésions oculaires/ irritation	Catégorie 1	H318	P280, P305+P351+P338, P310
Sensibilisant respiratoire	Catégorie 1	H334	P261, P285, P304+P341, P342+P311, P501
Sensibilisant cutané	Catégorie 1	H317	P261, P272, P280, P302+P352, P332+P313,
			P321, P363, P501
Cancérogénicité	Catégorie 2	H351	P201, P202, P280, P308+P313, P405, P501
Organes cibles spécifiques/Toxicité systémique suite à une	Catégorie 1	H372	P260, P264, P270, P314, P501
exposition répétée			
Matière corrosive pour les métaux	Catégorie 1	H290	P234, P390, P406
Danger pour le milieu aquatique (aigu)	Catégorie 3	H402	P273, P501
Danger pour le milieu aquatique ( chronique)	Catégorie 3	H412	P273, P501

# 2.2. Éléments d'Étiquetage SGA Pictogrammes





Mot de Signal: Danger

Numéro de Produit: 2180 Page 2 de 15

#### Mentions de Danger:

Numéro de Dange	Mention de Danger
H290	Peut être corrosif pour les métaux
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H318	Provoque de graves lésions des yeux
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H402	Nocif pour les organismes aquatiques.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Numéro de Produit: 2180 Page 3 de 15



# RICCA CHEMICAL COMPANY®

# Fiche de Données de Sécurité

#### Conseils de Prudence:

Numéro de Précaution	Déclaration de Précaution	
P201	Se procurer les instructions avant utilisation.	
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.	
P234	Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.	
P260	Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols.	
P261	Éviter de respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols.	
P264	Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation.	
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.	
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.	
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.	
P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.	
P285	Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.	
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.	
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.	
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements	
	contaminés. Rincer la peau à l'eau.	
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où	
	elle peut confortablement respirer.	
P304+P341	EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir	
	au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.	
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.	
	Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.	
	Continuer à rincer.	
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.	
P310	Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.	
P314	Consulter un médecin en cas de malaise.	
P321	Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact. ).	
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.	
P342+P311	En cas de symptômes respiratoires: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.	
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.	
P390	Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux	
	Approximativementnants.	
P405	Garder sous clef.	
P406	Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant.	
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et	
	internationales.	

Numéro de Produit: 2180 Page 4 de 15



#### 2.4. Dangers non Classés ou Couverts par le SGH

Données non disponibles

# **SECTION 3: Composition/Information sur les Composants**

#### 3.1. Composants de la Substance ou du Mélange

Nom Chimique	Formule	lasse Moléculaire	Numero CAS	Poids%
eau	$H_2O$	18.01 g/mol	7732-18-5	94.60
Acide chlorhydrique	HCI	36.46 g/mol	7647-01-0	4.24
Chlorure de cobalt (II) hexahydraté	CoCl₂·6H₂O	237.93 g/mol	7791-13-1	1.17

### **SECTION 4: Premiers Soins**

#### 4.1. Renseignements Généraux sur les Premiers Soins

Lentilles de Contact: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles

de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Peut provoquer une

irritation, une rougeur, une douleur et des larmoiements.

Inhalation: EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une

position où elle peut confortablement respirer.

Contact avec la EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer

**Peau:** la peau à l'eau. Peut provoquer une irritation, une rougeur, et une douleur.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Dilute with water or milk. Do not induce vomiting. Call a

physician if necessary.

#### 4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Retardés

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Peut provoquer une allergie cutanée Provoque de graves lésions des yeux Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation Susceptible de provoquer le cancer. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Légèrement corrosif, ininflammable. Contient du chlorure de cobalt, un cancérigène possible selon le CIRC (Centre international de recherche sur le cancer). Peut irriter les yeux et la peau. Laver à l'eau les zones de contact pendant au moins 15 minutes. En cas d'ingestion, diluer avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Contacter un médecin si nécessaire. CONTACT AVEC LES YEUX : Peut causer l'irritation, la rougeur, la douleur et le larmoiement. CONTACT AVEC LA PEAU : Peut causer de l'irritation, de la rougeur et de la douleur. EFFETS CHRONIQUES / CARCINOGÉNICITÉ : L'exposition chronique peut affecter la thyroïde, le cœur, les poumons et les reins à cause du cobalt.

### 4.3 Attention Médicale ou Traitement Spécial Nécessaire

Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). Irrigate immediately with large quantity of water for at least 15 minutes. Call a physician if irritation develops. Remove to fresh air. Give artificial respiration if necessary. If breathing is difficult, give oxygen. Wash areas of contact with soap and water for at least 15 minutes. Call a physician if irritation develops. Dilute with water or milk. Do not induce vomiting. Call a physician if necessary.

Numéro de Produit: 2180 Page 5 de 15

### SECTION 5: Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

#### 5.1 Moyens d'Extinction

Utiliser tous les moyens appropriés pour éteindre les feux Approximativementnants ( eau ou eau pulvérisée). Neutraliser avec du carbonate de sodium ou de la chaux éteinte.

#### 5.2 Dangers Spécifiques Résultant de la Substance ou du Mélange

Ne présente aucun risque d'incendie ou d'explosion. Peut réagir avec les métaux pour libérer du gaz d'hydrogène inflammable.

### 5.3 Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers

Utiliser une tenue de protection et un appareil respiratoire appropriés pour lutter contre les incendies Approximativementnants.

#### SECTION 6: Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentels

### 6.1 Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

### 6.2 Méthodes et Matériaux de Nettoyage et de Confinement

Couvrez le déversement avec du Carbonate de Sodium ou un mélange de carbonate de soude et de chaux éteinte (50:50). Mélanger et ajouter de l'eau pour former une boue. Décanter le liquide dans le drain avec l'excès d'eau. Traiter les résidus solides comme des déchets normaux. Laver le site avec une solution de carbonate de soude. Éliminer toujours conformément aux réglementations locales.

# **SECTION 7: Manutention et Stockage**

#### 7.1 Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger et des Conditions de Stockage

Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant. Comme pour tous les produits chimiques, se laver soigneusement les mains après la manipulation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Protéger du gel et des dommages physiques. Ne pas mélanger avec les bases.

Numéro de Produit: 2180 Page 6 de 15



# SECTION 8: Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

#### 8.1 Paramètres de Contrôle

Nom Chimique	Type de Lim	ite Pays	Limite d'Exposition	La Source d'Information
Acide chlorhydrique (7647-01-0)	TLV-Ceiling	USA	2 ppm Ceiling	ACGIH - Threshold Limit Values - Ceilings (TLV-C)
Acide chlorhydrique (7647-01-0)	PEL-Ceiling	USA	5 ppm Ceiling; 7 mg/m <sup>3</sup> Ceiling	U.S OSHA - Final PELs - Ceiling Limits
Chlorure de cobalt (II) hexahydraté (	77 TLV-TWA	USA	"0.02 mg/m³ TWA (inhalable particulate matter, as Co)" As Cobalt inorganic compounds [RR-02516-1]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Chlorure de cobalt (II) hexahydraté (	77 TLV-TWA	USA	"0.02 mg/m³ TWA (inhalable particulate matter, as Co)" As Cobalt inorganic compounds [RR-02516-1]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Chlorure de cobalt (II) hexahydraté (	77 TLV-TWA	USA	0.02 mg/m³ TWA (inhalable particulate matter, as Co)	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Chlorure de cobalt (II) hexahydraté (	77 TLV-TWA	USA	"0.02 mg/m³ TWA (inhalable particulate matter, as Co)" As Cobalt inorganic compounds [RR-02516-1]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Chlorure de cobalt (II) hexahydraté (	77 TLV-TWA	USA	"0.02 mg/m³ TWA (inhalable particulate matter, as Co)" As Cobalt inorganic compounds [RR-02516-1]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)

## 8.2. Controles de Exposición

Contrôles d'Ingénierie: Aucun contrôle spécifique n'est requis. Système normal de ventilation de la pièce est adéquat.

Protection Respiratoire: Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. La ventilation

normale de la pièce est adéquate.

Protection de la Peau: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Gants résistants aux produits

chimiques.

Protection des Yeux: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lunettes de sécurité.

Numéro de Produit: 2180 Page **7** de **15** 



#### 8.3 Equipement de Protection Individuelle

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. La ventilation normale de la pièce est adéquate. Gants résistants aux produits chimiques. Lunettes de sécurité.

# **SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques**

#### 9.1 Propriétés Physiques et Chimiques de Base

Apparence: Liquide rose foncé

État Physique: liquide

Odeur: Données non disponibles

Seuil d'Odeur: Données non disponibles

**pH**: < 1

Point de Fusion / Congélation: Approximativement 0°C

Point d'Ébullition Initial / Plage: Approximativement 100°C - Approximativement 100°C

Point de Rupture: Données non disponibles

Taux d'Évaporation: Données non disponibles

Inflammabilité: Données non disponibles

Flammability/Explosive Limits: Données non disponibles

La Pression de Vapeur: Données non disponibles

La Densité de Vapeur: Données non disponibles

Densité Relative: 1.0

Solubilité: miscible

Coefficient de Partage: Données non disponibles

La Température d'Auto-Inflammation: Données non disponibles

Température de Décomposition: Données non disponibles

Viscosité: Données non disponibles

Propriétés Explosives: Données non disponibles Propriétés Oxydantes: Données non disponibles

#### SECTION 10: Stabilité et Réactivité

#### 10.1. Réactivité et Stabilité Chimique

Données non disponibles Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

#### 10.2. Possibilité de Réactions Dangereuses

Données non disponibles

Numéro de Produit: 2180 Page 8 de 15

## 10.3. Conditions à Éviter et Matériaux Incompatibles

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. La plupart des métaux, Alcalis, métaux actifs, Cyanures, Sulfures, Sulfites, Oxydes métalliques, Formaldéhyde. Réagit avec la plupart des métaux pour produire du gaz d'hydrogène qui peut exploser.

### 10.4. Produits de Décomposition Dangereux

Ne se produira pas.

# **SECTION 11: Données Toxicologiques**

### 11.1. Informations sur les Effets Toxicologiques

#### Toxicité Aiguë - Exposition Orale:

N'est pas applicable.

#### **Toxicité Aiguë - Exposition Cutanée:**

N'est pas applicable.

#### Toxicité Aiguë - Exposition par Inhalation:

N'est pas applicable.

#### **Toxicité Aiguë - Autres Informations:**

DL50, orale, lapin (acide chlorhydrique) 900 mg/kg; détails des effets toxiques non déclarés autres que la valeur de la dose létale. LCLo, inhalation, humain: 3000 ppm/5 minutes: Aucun effet toxique n'a été noté. DL50, Oral, Rat: (Chlorure de cobalt) 766 mg/kg, effets comportementaux gastro-intestinaux et nutritionnels observés.

#### Corrosion Cutanée et Irritation:

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

#### **Dommages Oculaires Graves et Irritation:**

Provoque de graves lésions des yeux Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

#### Sensibilisation Respiratoire:

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation Éviter de respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Numéro de Produit: 2180 Page 9 de 15

#### Sensibilisation de la Peau:

Peut provoquer une allergie cutanée Éviter de respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

#### Mutagénicité des Cellules Germinales:

N'est pas applicable.

#### Cancérogénicité:

Susceptible de provoquer le cancer. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

#### Toxicité pour la Reproduction:

N'est pas applicable.

#### Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Unique:

N'est pas applicable.

#### Toxicité spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Répétée

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Consulter un médecin en cas de malaise. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

#### Danger par Aspiration:

N'est pas applicable.

#### Información Toxicológica Adicional:

Données non disponibles

# **SECTION 12: Données Écologiques**

#### 12.1. Écotoxicité

Nocif pour les organismes aquatiques. Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

#### 12.2. Persistance et Dégradabilité

Données non disponibles

#### 12.3. Potentiel Bioaccumulatif

Données non disponibles

Numéro de Produit: 2180 Page 10 de 15



#### 12.4. Mobilité dans le Sol

Données non disponibles

### 12.5. Autres Effets Écologiques Indésirables

Données non disponibles

#### SECTION 13: Données sur l'Élimination

#### 13.1. Méthodes de Traitement des Déchets

Données non disponibles

# **SECTION 14: Informations Relatives au Transport**

### 14.1. Transport par voie Terrestre - Département des Transports (DOT, États-Unis d'Amérique)

Tailles: 1 L, 500 mL

Numéro des NU: UN3264

Nom d'Expédition: Corrosive Liquid, Acidic, Inorganic, n.o.s. (Hydrochloric Acid)

Classe de Danger: 8
Groupe d'Emballage: |||

Étiquette(s) de Danger:



### 14.2 Transport Aérien - Association du Transport Aérien International (IATA)

Tailles: 1 L, 500 mL

Numéro des NU: UN3264

Nom d'Expédition: Corrosive Liquid, Acidic, Inorganic, n.o.s. (Hydrochloric Acid)

Classe de Danger: 8

Groupe d'Emballage: |||

Étiquette(s) de Danger:



Numéro de Produit: 2180 Page 11 de 15

#### 14.3 Transport de Marchandises Dangereuses (TMD, Canada)

Tailles: 1 L, 500 mL

Numéro des NU: UN3264

Nom d'Expédition: CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (hydrochloric acid)

Classe de Danger: 8
Groupe d'Emballage: |||

Étiquette(s) de Danger:



# **SECTION 15: Informations sur la Réglementation**

- 15.1. Risques liés à l'Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail (OSHA)
- Non listé.

  15.2. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation de Superfund (SARA) 302 Substances Extrêmement Da

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): 500 lb TPQ (gaz seulement)
Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): EPCRA RQ 5000 lb (gaz seulement)

- 15.3. Loi sur les Modifications et Réautorisations de Superfund (SARA) 311/312 Produits Chimique Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): QR final de 5000 lb; 2270 kg final RQ
- 15.4. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation du Superfund (SARA) 313 Inventaire des Rejets Toxique

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): Concentration de minimis de 1,0% (aérosols acides, y compris brouillards, vapeurs, gaz, brouillard et autres formes aéroportées de toute taille de particules)

Chlorure de cobalt (II) hexahydraté (CAS # 7791-13-1): "0.1 % de minimis concentration (includes any unique chemical substance that contains Cobalt as part of that chemical's infrastructure, listed under Chemical Category N096)" As Cobalt, inorganic compounds [RR-02516-1] Chlorure de cobalt (II) hexahydraté (CAS # 7791-13-1): 0.1 % de minimis concentration (includes any unique chemical substance that contains Cobalt

as part of that chemical's infrastructure, listed under Chemical Category N096)

15.5. Liste des Substances du Droit à l'Information du Massachusetts

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): Extraordinairement dangereux

Numéro de Produit: 2180 Page 12 de 15

### 15.6. Pennsylvanie Droit de Savoir Substances Dangereuses

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): Danger environnemental

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): Présent

eau (CAS # 7732-18-5): "Present" As Ethyl alcohol and water [RR-00802-6]

eau (CAS # 7732-18-5): Présent

Chlorure de cobalt (II) hexahydraté (CAS # 7791-13-1): "Environmental hazard" As Cobalt compounds [RR-00107-0]

Chlorure de cobalt (II) hexahydraté (CAS # 7791-13-1): "Present" As Cobalt compounds [RR-00107-0]

Chlorure de cobalt (II) hexahydraté (CAS # 7791-13-1): Danger environnemental

Chlorure de cobalt (II) hexahydraté (CAS # 7791-13-1): Présent

#### 15.7. Travailleurs du New Jersey et Composantes du Droit de Savoir de la Communauté

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): corrosif

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): sn 1012

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): SN 1012 500 lb TPQ; SN 2909 500 lb TPQ (gas only)

Chlorure de cobalt (II) hexahydraté (CAS # 7791-13-1): "carcinogen" As Cobalt compounds [RR-00107-0]

Chlorure de cobalt (II) hexahydraté (CAS # 7791-13-1): "SN 2222 500 lb TPQ (Category Code N096. Includes any unique chemical substance that contains the named metal as part of that chemical structure)" As Cobalt compounds [RR-00107-0]

Chlorure de cobalt (II) hexahydraté (CAS # 7791-13-1): "sn 2222" As Cobalt compounds [RR-00107-0]

Chlorure de cobalt (II) hexahydraté (CAS # 7791-13-1): cancérigène

Chlorure de cobalt (II) hexahydraté (CAS # 7791-13-1): sn 2222

Chlorure de cobalt (II) hexahydraté (CAS # 7791-13-1): SN 2222 500 lb TPQ (Category Code N096. Includes any unique chemical substance that contains the named metal as part of that chemical structure)

#### 15.8. Proposition de la Californie 65

Non listé.

#### 15.9. Liste Intérieure des Substances du Canada / Liste Intérieure des Substances (LIS / NDSL)

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): Présent (LIS)

eau (CAS # 7732-18-5): Présent (LIS)

Chlorure de cobalt (II) hexahydraté (CAS # 7791-13-1): Présent (LIS)

# 15.10. États-Unis d'Amérique Toxic Substances Control Act (TSCA) Liste

Tous les composants de cette solution sont répertoriés comme actifs dans l'inventaire TSCA ou sont des mélanges (hydrates) d'éléments actifs répertoriés dans l'inventaire TSCA.

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): Present (ACTIVE)

eau (CAS # 7732-18-5): Present (ACTIVE)

Chlorure de cobalt (II) hexahydraté (CAS # 7791-13-1): Present (ACTIVE)

# 15.11. Inventaire Européen des Substances Chimiques Commercialisées (EINECS), Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS) et Polymères non Polymérisés (NLP)

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): 231-595-7

eau (CAS # 7732-18-5): 231-791-2

Chlorure de cobalt (II) hexahydraté (CAS # 7791-13-1): 231-589-4

Numéro de Produit: 2180 Page 13 de 15



## **SECTION 16: Autres Informations**

#### 16.1. Texte Complet des Mentions de Danger et des Conseils de Prudence

Peut être corrosif pour les métaux Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Peut provoquer une allergie cutanée Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation Susceptible de provoquer le cancer. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact. ). En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. En cas de symptômes respiratoires: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux Approximativementnants.

Garder sous clef. Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant.

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

#### 16.2. Classes de Danger Diverses

Classe de Risque de Cancérogénicité au Canada: N'est pas applicable.

Dangers Physiques non Classés Autrement (PHNOC): N'est pas applicable.

Dangers pour la Santé non Classés Ailleurs (HHNOC): N'est pas applicable.

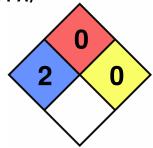
Classe de Danger des Matières Infectieuses Biologiques: N'est pas applicable.

Numéro de Produit: 2180 Page 14 de 15



## 16.3. Classement de la National Fire Protection Association (NFPA)

Santé: 2
Inflammabilité: 0
Réactivité: 0
Danger Spécial:



#### 16.4. Révision du Document

Date de la Dernière Révision: 2023-09-11

### **AVERTISSEMENT**

Lorsqu'il est manipulé correctement par un personnel qualifié, le produit décrit ici ne présente pas de risque significatif pour la santé ou la sécurité. L'altération de ses caractéristiques par la concentration, l'évaporation, l'addition d'autres substances ou d'autres moyens peut présenter des dangers qui ne sont pas spécifiquement abordés ici et qui doivent être évalués par l'utilisateur. Les informations fournies ici sont considérées comme exactes et représentent les meilleures données actuellement disponibles pour nous. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et RICCA CHEMICAL COMPANY n'assume aucune responsabilité légale ou responsabilité quelle qu'elle soit résultant de son utilisation.

Numéro de Produit: 2180 Page 15 de 15